



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DEPARTEMENT des ALPES-MARITIMES

Arrondissement de NICE

**MAIRIE DE CONTES**

**Décision n° 2023 04 23  
Subvention à l'Etoile Sportive Contoise pour l'année 2023**

L'an deux mille vingt trois, le mercredi douze avril, à dix huit heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Francis Tujague, Maire de Contes.

Etaient présents : MM. Francis Tujague, Maire, Alain Alessio, Mme Michèle Maurel, M. Gérard De Zordo, Mme Nadine Ezingear, M. Armand Gasiglia, Mme Elodie Loretz, M. Alain Michellis, Mme Lykke Saviane, MM. Eric Foret, Gilbert Camous, Dominique Celeschi, Mmes Martine Abellan, Fabienne Irles, MM. Christophe Angéli, Thierry Fauré, Kader Akeb, David Dongé, Olivier Camous, Mme Sandrine Mauras, M. Michel Caruso, Mmes Chloé Roig, Edwige Alunni, Kareen Woignier, M. Christophe Céragliari et Mme Sylvie Carletto formant la majorité des membres en exercice.

Etaient représentés : Mmes Nicole Colombo, Malika Vannucci et Marie-Fleur Alquier.

Le quorum est atteint.

Madame Elodie Loretz a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire indique que le budget primitif 2023 prévoit d'allouer des subventions aux associations afin de les aider à poursuivre leurs diverses activités.

Dans ce cadre, après avoir présenté les comptes de l'année 2021-2022 de l'Etoile Sportive Contoise, ainsi que tous les documents requis la concernant, Monsieur le Maire propose d'allouer à cette association une subvention annuelle de 36.000 euros pour l'apprentissage du football.

**Le conseil municipal,  
Où l'exposé du maire,  
Après en avoir délibéré**

**Décide**, dans le cadre du budget primitif 2023, d'allouer à l'Etoile Sportive Contoise une subvention annuelle de 36.000 euros pour l'apprentissage du football.

*Nombre de conseillers en exercice : 29*

*Nombre de votants : 28*

*Nombre de présents : 26*

*Pour : 28*

*Nombre de représentés : 3*

*Contre : 0*

*Ne prenant pas part au vote : 1*

*Abstentions : 0*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-210600482-20230412-20230423-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/04/2023

Publication : 25/04/2023

Le Maire Francis TUJAGUE

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme

La secrétaire de séance  
Elodie LORETZ

Le Maire,  
Francis TUJAGUE